

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 9 septembre 2016

**1<sup>ère</sup> Commission**

**N° CP-2016-8-1-1**

**Service instructeur**

Direction des Finances

**Service consulté**

**ASSOCIATION PETIT CHÂTEAU DE BEBLENHEIM  
TRANSFERT DE PRÊT ET RECONDUCTION DE GARANTIE D'EMPRUNT**

Résumé : Il vous est proposé de reconduire la garantie départementale intégrale accordée à l'association Petit Château de Beblenheim pour un emprunt d'un montant de 442 400 € souscrit à la Caisse d'Épargne Alsace suite à un réaménagement de la dette.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (délibération n° CG-2015-6-12-8) le Conseil départemental a donné délégation à la Commission permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande de reconduction de garantie d'emprunt accordée à l'association Petit Château de Beblenheim pour deux emprunts d'un montant total de 500 000 €, souscrits initialement à la Caisse du Crédit Mutuel et transférés à la Caisse d'Épargne Alsace consécutivement à un réaménagement de dette.

Pour mémoire, l'association Petit Château est à but non lucratif, gestionnaire d'une maison de retraite habilitée à l'aide sociale relevant, pour l'hébergement, de la compétence du Conseil départemental.

La garantie intégrale a été accordée à cette association par délibérations de la Commission permanente des 4 juillet 2008 (CP-2008-8-1-10) et 22 janvier 2010 (CP-2010-1-1-8).

Aujourd'hui, profitant du contexte favorable des marchés, l'association s'est rapprochée de la Caisse d'Épargne Alsace afin de refinancer le capital restant dû en souscrivant un nouvel emprunt, pour lequel la garantie est demandée.

Les deux emprunts concernés par le refinancement se répartissent selon la liste ci-dessous :

Référence du prêt	Montant initial de l'emprunt	Quotité garantie	Encours restant à garantir au 30/06/2016	Durée restant à courir	Taux Fixe	Intérêts restant à courir
03400 260018 004 04	300 000 €	100 %	267 304,83 €	282 mois	4,99 %	187 938,15 €
03000 00000 0152 75	200 000 €	100 %	175 114,37 €	281 mois	4,20 %	100 691,67 €
<b>TOTAL</b>	<b>500 000 €</b>		<b>442 419,20 €</b>			<b>288 629,82 €</b>

Les caractéristiques du nouveau prêt sont les suivantes :

Montant : **442 400 €**

Durée : 23 ans (276 mois)

Taux fixe : 2,50 %

Remboursement : 276 mensualités de 2 109,28 €

Montant des intérêts : **139 761,28 €**

**Gain en intérêts lié au refinancement (net d'IRA) : 146 241,82 €**

Ainsi, le montant du capital et des intérêts issu du réaménagement est inférieur au plafond garanti initialement par notre collectivité. La banque souhaite, toutefois, une nouvelle délibération confirmant notre accord pour cette opération.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur la demande de reconduction de garantie d'emprunt au profit de l'association Petit Château de Beblenheim et m'autoriser à signer les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN